



Côté pratique

Restauration

Les repas des enfants hospitalisés sont pris en charge par l'hôpital en fonction des prescriptions médicales. Les personnes accompagnantes disposent d'une salle des parents avec possibilité de porter des repas de la maison, faire réchauffer au micro onde et stocker au réfrigérateur. Vous pouvez également acheter des tickets repas auprès de la régie caisse de l'hôpital. Un seul ticket accompagnant par repas. Ces tickets devront être donnés suffisamment à l'avance auprès de l'équipe soignante (avant 11h du matin pour la commande du repas du soir, et la veille pour le lendemain midi). Le tarif d'un ticket est de 10.40€ (un repas + un petit déjeuner)

Hébergement

Plusieurs établissements proposent des hébergements pour les accompagnateurs voire pour certains patients lors d'une hospitalisation. Ces hébergements sont accessibles en tramway depuis l'hôpital. [Voir la page des structures d'hébergement externes](#)

Stationnement

Les entrées des différents sites du CHU et le stationnement sont réglementés, les véhicules stationnés sur les voies d'accès réservées aux véhicules de secours extérieurs peuvent être enlevés. Tous les hôpitaux sont desservis par le tramway. Si vous le pouvez, privilégiez les transports en commun. Parking payant à l'entrée sur la gauche; un certificat d'hospitalisation peut vous être délivré par le service pour un accès gratuit de stationnement à l'intérieur du CHU via la conciergerie.

Téléphone et télévision

Internet

Afin de vous proposer du contenu enrichi et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser